

# Regard CFFP

## **PORTRAIT DE LA RECHERCHE EN FISCALITÉ PUBLIÉE DANS DES ARTICLES DE REVUES SPÉCIALISÉES AU QUÉBEC ET AU CANADA DE 1991 À 2020**

Regard CFFP R2021/16

REBECCA MARTEL  
LYNE LATULIPPE

avec la collaboration de  
SUZIE ST-CERNY

DÉCEMBRE 2021

## REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

## MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITE ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socio-économiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour plus de détails sur la CFFP, visitez son site internet à l'adresse : <http://cffp.recherche.usherbrooke.ca>

**Rebecca Martel** est professionnelle de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

**Lyne Latulippe** est professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheure principale en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

**Suzie St-Cerny** est professionnelle de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Les auteures collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'elles remercient de son appui financier qui a permis la réalisation de cette étude.

Les auteures remercient Sébastien Brault, qui a débuté la compilation de la base de données en 2018 lorsqu'il était professionnel de recherche à la Chaire ainsi que Nicolas Proulx, auxiliaire de recherche, pour sa participation à la collecte de données.

### Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke  
2500, boul. de l'Université  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
[cffp.eg@USherbrooke.ca](mailto:cffp.eg@USherbrooke.ca)

Selon l'entente entre l'Association de planification fiscale et financière (APFF) et la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, le présent texte est publié à la fois dans la Revue de planification fiscale et financière et comme Regard CFFP dans les documents de la Chaire. La référence complète est : Rebecca MARTEL, Lyne LATULIPPE, Suzie ST-CERNY, « Portrait de la recherche en fiscalité publiée dans des articles de revues spécialisées au Québec et au Canada de 1991 à 2020 », (2021), vol. 41, n° 4, *Revue de planification fiscale et financière*, 707-736.

Merci de citer ainsi :

Rebecca MARTEL, Lyne LATULIPPE et Suzie ST-CERNY (2021), « Portrait de la recherche en fiscalité publiée dans des articles de revues spécialisées au Québec et au Canada de 1991 à 2020 », *Regard CFFP* n° R2021/16, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 18 pages.

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
1. Profil des auteures et auteurs d'articles en fiscalité .....	3
1.1 Vue d'ensemble .....	3
1.2 Statistiques selon le genre .....	4
1.3 Pays et provinces d'origine .....	5
1.4 Discipline et formation.....	7
1.5 Milieux de travail .....	8
2. Sujets des articles.....	10
Conclusion.....	15
Bibliographie .....	16
Annexe 1 : Méthodologie.....	18

## LISTE DES FIGURES

Figure 1. Nombre d'articles publiés de 1991 à 2020 .....	3
Figure 2. Proportion des articles écrits par des femmes dans la RPF et dans la RFC, de 1991 à 2020, par période de cinq ans .....	4
Figure 3. Pourcentage des femmes comptables, avocates, notaires et économistes de 1996 à 2016 au Canada...5	
Figure 4. Proportion des articles écrits par des comptables, des juristes et des économistes selon la revue, 1991 à 2020 7	
Figure 5. Évolution de la proportion d'articles par principaux sujets par quinquennat – Revue fiscale canadienne (RFC), 1991 à 2020 (en pourcentage) .....	12
Figure 6. Évolution de la proportion d'articles par sujet par quinquennat – Revue de planification fiscale et financière (RPF), 1991 à 2020 (en pourcentage).....	13

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Nombre de personnes ayant écrit dans la RFC et la RPF et nombre d'articles .....	3
Tableau 2. Femmes ayant écrit dans la RFC ou la RPF (nombre et pourcentage) .....	4
Tableau 3. Pays des personnes ayant publié dans la RPF et la RFC .....	6
Tableau 4. Experts canadiens de la RFC par province .....	6
Tableau 5. Domaines de formation des personnes ayant publié dans la RPF et/ou la RFC de 1991 à 2020 (en pourcentage du total par revue).....	7
Tableau 6. Milieux de travail des experts de 1991 à 2020 (en pourcentage du total par revue).....	8
Tableau 7. Pourcentage des textes publiés selon le sujet de 1991 à 2020 .....	11
Tableau 8. Évolution de la proportion d'articles par sujet par quinquennat – Revue fiscale canadienne (RFC) (en pourcentage).....	12
Tableau 9. Évolution de la proportion d'articles par sujet par quinquennat – Revue de planification fiscale et financière (RPF) (en pourcentage) .....	14

## INTRODUCTION

Étant donné l'importance de la fiscalité, d'une part, pour dégager les recettes fiscales nécessaires au fonctionnement de l'État et, d'autre part, pour transposer les choix de société en programmes publics ou incitatifs fiscaux, les recherches sur des sujets liés à la politique fiscale sont essentielles pour faire évoluer la prise de décision. Ainsi, il devient opportun de générer et de diffuser un corpus de connaissances variées et complémentaires qui éclaire les décisions en matière de politique fiscale. Dans quelle mesure la recherche ayant pour objet la fiscalité et les finances publiques est-elle développée particulièrement au Canada et au Québec et quel est le profil des personnes qui y contribuent? À partir des deux principales revues en fiscalité, la *Revue fiscale canadienne* (« RFC ») de la Fondation canadienne de fiscalité et la *Revue de planification fiscale et financière* (« RPF ») de l'Association de planification fiscale et financière, nous tentons de brosser un premier portrait de la recherche en fiscalité.

La fiscalité et la politique fiscale sont étudiées de multiples façons par des chercheurs de différentes disciplines à travers le monde. À titre d'exemples, on peut penser à la recherche axée sur l'éthique et l'équité par l'entremise d'analyses philosophiques ou sociologiques qui permettent un recul et une vue d'ensemble essentiels pour le maintien de l'acceptation sociale du régime fiscal ou à la recherche en sciences politiques, laquelle permet de comprendre l'évolution des règles et des régimes fiscaux par l'analyse des facteurs et acteurs impliqués ou encore aux analyses économiques qui scrutent, entre autres, l'incidence de certaines politiques fiscales sur les finances publiques. Par ailleurs, la politique fiscale se transpose en un ensemble de règles techniques et complexes. Ainsi, de nombreuses recherches adoptent une perspective pratique afin de décortiquer l'application d'une ou de plusieurs règles pour en saisir tout le sens et tous les effets.

Chacun de ces travaux de recherche soutient une partie de la réflexion sur laquelle repose l'évolution des régimes d'imposition qui sont au cœur des sociétés d'aujourd'hui. Une méta-analyse de la recherche en fiscalité et en politique fiscale permettrait ainsi de comprendre où en est cette réflexion, quelle est l'origine des travaux, quels sont les angles où la recherche est plus avancée et quels sont les angles morts. Ce projet très vaste doit être morcelé. Ainsi, dans l'optique de commencer le portrait de la recherche en fiscalité et en politique fiscale au Canada, une compilation des travaux de recherche et des chercheurs concernés a été entreprise. Plus précisément, ce portrait donne le profil des chercheurs et experts ainsi que les sujets des textes qu'ils ont publiés dans les deux principales revues de renom en matière fiscale au Canada, revues associées à une perspective pratique. L'analyse est effectuée de façon combinée et bien que certains éléments soient présentés de façon séparée, l'objectif n'est pas de faire une comparaison entre les deux revues mais plutôt de faire ressortir les particularités de la recherche dans chacune d'elles.

La Fondation canadienne de fiscalité (« FCF ») et l'Association de planification fiscale et financière (« APFF ») sont les plus importantes associations d'experts en fiscalité au Canada, qu'ils soient juristes, avocats, notaires, comptables, économistes ou planificateurs financiers. L'une est pancanadienne et compte environ 13 000 membres dans tout le Canada, l'autre est québécoise et compte environ 2 400 membres essentiellement au Québec. Chacune de ces organisations publie des travaux de recherche portant sur la fiscalité dans sa propre revue. Ces deux revues contiennent des articles de fond sur la fiscalité et paraissent quatre fois par année, et ce, depuis 1953 pour la RFC et depuis 1979 pour la RPF. Leur contenu est accessible aux membres respectifs de ces associations et par ailleurs disponible

par l'entremise d'abonnements spécifiques<sup>1</sup>. La RPF est disponible uniquement en français. Les textes de la RFC sont essentiellement en anglais et parfois disponibles dans les deux langues (en anglais et en français).

La RFC et la RPF sont ainsi les principales publications d'importance en fiscalité au Canada. Les experts qui contribuent à ces revues représentent un groupe important et significatif de personnes chercheuses et/ou professionnelles en fiscalité publiant au Québec et au Canada. Dans l'objectif de dresser un portrait de la recherche en fiscalité au Québec et au Canada, la Chaire en fiscalité et en finances publiques a créé dans un premier temps une base de données sur toutes les personnes qui ont publié dans la RFC et la RPF de 1991 à 2020. Des informations variées ont été amassées sur chacune d'entre elles, soit le genre, l'occupation, le milieu de travail, le pays et la province auxquels elles sont rattachées ainsi que le nombre d'articles qu'elles ont écrits. Cette base de données permet de mettre en évidence les caractéristiques des personnes chercheuses en fiscalité publiant au Canada dans ces deux revues au fil du temps. La première partie du présent texte résume les informations collectées. Puis, en seconde partie, les informations tirées d'une autre recension de données sont exposées. Cette fois, la base de données a été conçue afin de classer les articles publiés de 1991 à 2020 selon les sujets abordés<sup>2</sup>, ce qui permet de raffiner le portrait sur la recherche.

---

<sup>1</sup> Abonnements avec **Taxnet Pro** (Thomson Reuters), **Knotia** et **IntelliConnect** (Wolters Kluwer) dans le cas de la RPF.

<sup>2</sup> La méthodologie utilisée pour recueillir les données est exposée à l'Annexe 1.

## 1. PROFIL DES AUTEURES ET AUTEURS D'ARTICLES EN FISCALITÉ

Après une présentation d'une vue d'ensemble du nombre d'articles publiés dans les revues, la présente partie vise à caractériser le profil des auteures et auteurs de ces articles.

### 1.1 Vue d'ensemble

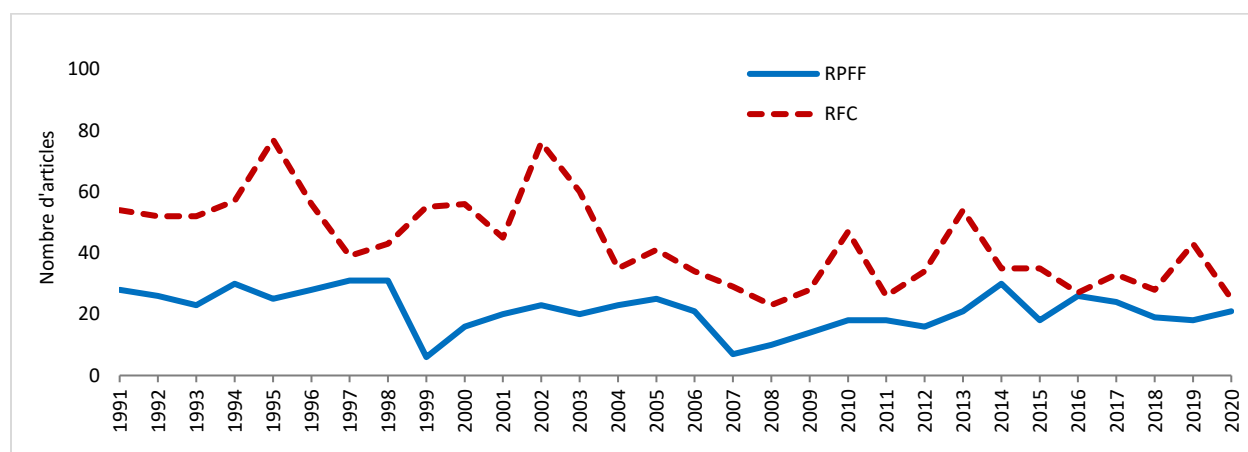
De 1991 à 2020, 1 353 experts différents ont rédigé 1 299 articles dans la RFC et 636 articles dans la RPPF<sup>3</sup>. De ce nombre, 947 personnes ont publié exclusivement dans la RFC et 373 personnes ont publié exclusivement dans la RPPF. Également, 33 experts ont écrit des articles dans les deux publications.

Tableau 1. Nombre de personnes ayant écrit dans la RFC et la RPPF et nombre d'articles

Publication	Nombre d'auteurs	Nombre d'articles
RFC	947	1 299
RPPF	373	636
Les deux	33	-
<b>Total général</b>	<b>1353</b>	<b>1 935</b>

Le nombre d'articles publiés dans la RFC est plus élevé que dans la RPPF et le nombre de personnes qui écrivent est proportionnellement supérieur dans la RFC. Cela s'explique par le bassin d'experts qui varie étant donné que la RFC est une revue pancanadienne d'une association qui couvre tout le Canada et compte environ 13 000 membres, alors que la RPPF est une revue québécoise d'une association qui compte environ 2 400 membres, soit environ cinq fois moins. Les données indiquent que près de 68 % des auteurs n'ont écrit qu'un seul article dans l'une ou l'autre des revues de 1991 à 2020.

Figure 1. Nombre d'articles publiés de 1991 à 2020



La Figure 1 illustre l'évolution du nombre d'articles dans chacune des revues de 1991 à 2020. Le nombre d'articles fluctue d'une année à l'autre mais la tendance sur cette période est légèrement à la baisse. L'ajout par les deux associations de nouvelles publications ciblées peut expliquer en partie cette tendance à la baisse.

<sup>3</sup> Il convient de noter que plusieurs articles sont écrits par plus d'un auteur. Tous les auteurs ont été inclus individuellement dans cette analyse.

## 1.2 Statistiques selon le genre

Le Tableau 2 présente globalement la proportion des femmes ayant publié dans ces revues par rapport au nombre total d'experts pour la période de 1991 à 2020. On y constate que 35 % des personnes ayant publié dans la RPPF de 1991 à 2020 étaient des femmes et que ce taux était plutôt de 28 % dans la RFC pour la même période. Enfin, parmi les 33 personnes ayant publié dans les deux ouvrages, 30 % étaient des femmes, un taux identique à celui découlant du nombre total d'auteurs<sup>4</sup>.

Tableau 2. Femmes ayant écrit dans la RFC ou la RPPF (nombre et pourcentage)

Revue	Nombre	En % du total
RFC	268	28 %
RPPF	131	35 %
Les deux	10	30 %
Total	409	30 %

La Figure 2 présente cette fois l'évolution, par période de cinq ans, de la proportion d'articles écrits par des femmes et non la proportion d'experts de sexe féminin.

Figure 2. Proportion des articles écrits par des femmes dans la RPPF et dans la RFC, de 1991 à 2020, par période de cinq ans



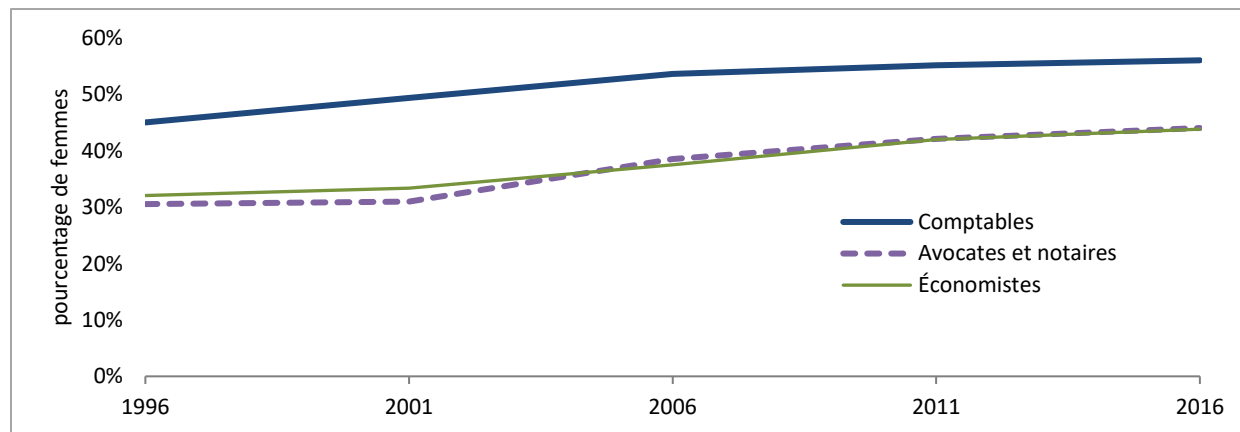
En observant la Figure 2, on constate une forte progression du taux d'articles écrits par des femmes à toutes les périodes de cinq ans de 1991 à 2010 pour les deux revues, passant de 14 % à 57 % des articles pour la RPPF et de 19 % à 30 % pour la RFC. Pour la RPPF, si on exclut la période 2006-2010, la tendance à la hausse se poursuit à un rythme plus lent. Pour la RFC toutefois, le pourcentage d'articles écrits par des femmes diminue dans les deux dernières périodes.

Il est intéressant de comparer cette participation des femmes avec la proportion de celles-ci dans les professions liées à la fiscalité. Statistique Canada (2016, 2011, 2006, 2001, 1996) rapporte qu'entre 1996 et 2016 au Canada, la proportion de femmes a augmenté de 45 % à 56 % chez les comptables, de 31 % à 44 % chez les avocates et les notaires, et de 32 % à 44 % chez les économistes, comme le montre la

<sup>4</sup> Il convient de noter que le genre n'a pas pu être déterminé pour environ 1 % des experts.

Figure 3<sup>5</sup>. Depuis 2010, la proportion de femmes ayant publié dans la RFC n’a pas suivi la même progression que la proportion de femmes dans les professions associées à la fiscalité mais, encore une fois en excluant la période 2006-2010, la tendance pour la RPF est toutefois semblable.

Figure 3. **Pourcentage des femmes comptables, avocates, notaires et économistes de 1996 à 2016 au Canada**



Sources : Recensements de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016 de Statistique Canada.

En résumé, les femmes représentent environ 30 % des experts dans les deux publications prises ensemble, toutefois les tendances ne sont pas identiques pour les deux revues. La proportion d’articles écrits par des femmes dans les publications varie dans le temps. La proportion la plus faible est celle de la période de 1991 à 1995 et la proportion la plus élevée a été atteinte pour la période de 2006 à 2010 pour les deux revues. La proportion d’auteurs dans la RPF suit une tendance similaire à celle de la progression du nombre de femmes dans les professions de comptables, juristes ou économistes au Canada, mais ce n’est pas le cas pour la RFC.

### 1.3 Pays et provinces d’origine

Les sujets couverts par les deux revues portent majoritairement sur des questions de fiscalité canadienne (fédérale ou provinciale) et, à ce titre, intéressent davantage des personnes chercheuses ou praticiennes du Canada. Toutefois, certains articles portent sur des sujets de fiscalité outre-frontière ou sont de nature comparative ou théorique et sont rédigés par des experts étrangers. Le Tableau 3 présente les principaux pays des auteurs de textes publiés dans les deux revues.

<sup>5</sup> Aucune donnée n’est compilée pour les fiscalistes spécifiquement. Alors que plusieurs fiscalistes sont comptables, avocats, notaires ou économistes, certains ne font partie d’aucun ordre professionnel. Les données du recensement de 1991 ne sont pas disponibles par profession.



Tableau 3. **Pays des personnes ayant publié dans la RPF et la RFC**

Pays	Total		RPF	RFC	RPF et RFC
	Nombre	%	Nombre		
<b>Canada</b>	1 180	87,2 %	345	802	33
<b>États-Unis</b>	73	5,4 %	5	68	
<b>Australie</b>	28	2,1 %	1	27	
<b>France</b>	22	1,6 %	18	4	
<b>Royaume-Uni</b>	13	1,0 %		13	
<b>Autres</b>	30	2,2 %		30	
<b>ND</b>	7	0,5 %	4	3	
<b>Total</b>	<b>1 353</b>	<b>100 %</b>	<b>373</b>	<b>947</b>	<b>33</b>

Comme l'indique le Tableau 3, la très grande majorité des experts de ces deux publications est du Canada (87 %). Ce taux atteint plus de 92 % pour la RPF et près de 85 % pour la RFC. Puis, pour la publication québécoise de langue française, le deuxième pays en importance d'où sont les auteurs est la France. Pour la RFC, il s'agit plutôt d'auteurs de pays anglophones. Ainsi, la langue explique certainement une large part de cette différence mais, par ailleurs, le fait que le volet fiscal du Québec, qui est couvert par la RPF et très peu par la RFC, se compare mieux avec le droit fiscal de la France qu'avec le droit fiscal de pays de common law.

93 % des experts canadiens de la RPF, qui est essentiellement une revue québécoise de langue française, sont situés au Québec. Huit experts canadiens de cette revue seulement peuvent être identifiés comme résidents de deux autres provinces, soit l'Ontario et la Nouvelle-Écosse. En ce qui concerne la RFC, le Tableau 4 précise la province à laquelle les experts qui y ont publié un texte sont rattachés.

Tableau 4. **Experts canadiens de la RFC par province**

Provinces	Pourcentage du total des auteurs
Ontario	60,6 %
Québec	12,9 %
Alberta	11,2 %
Colombie-Britannique	10,1 %
Nouvelle-Écosse	1,4 %
Manitoba	1,1 %
Saskatchewan	1,1 %
Nouveau-Brunswick	0,8 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7 %
Île-du-Prince-Édouard	0 %

Les auteurs et auteurs canadiens de la RFC sont à 60 % issus de l'Ontario. Puis, par ordre d'importance, on les retrouve au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Enfin, environ 5 % sont issus des autres provinces.

## 1.4 Discipline et formation

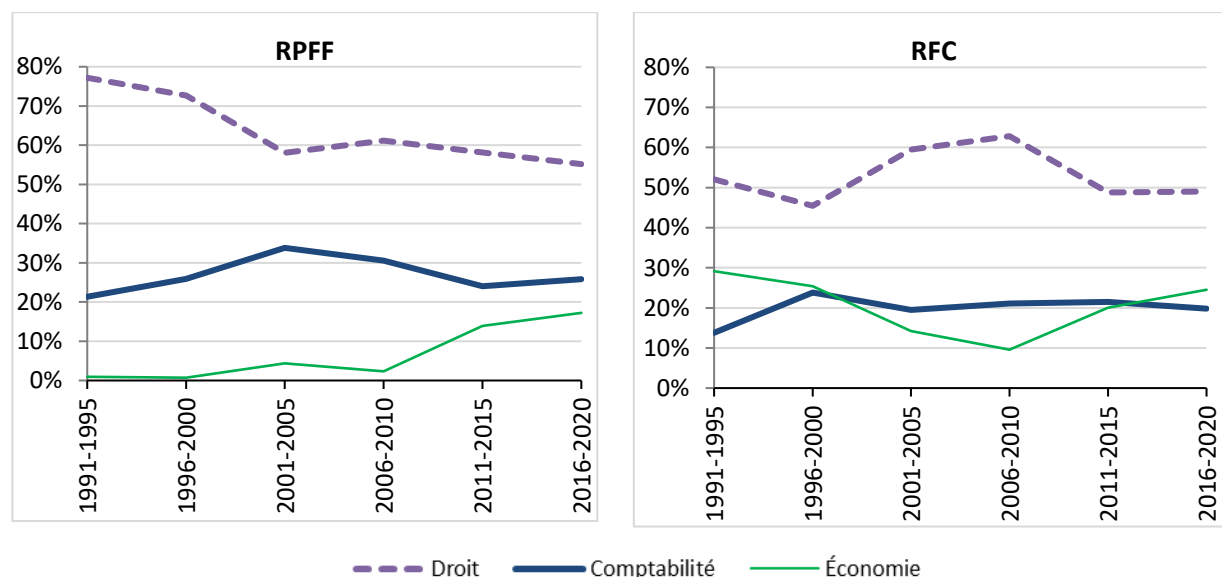
La majorité des experts en fiscalité ont une formation en comptabilité, en droit, en économie, en sciences politiques ou en politiques publiques. En conséquence, les autres domaines de formation, dans cette analyse, ont été identifiés comme étant « autres ». Le Tableau 5 représente les domaines de formation les plus fréquents des experts des deux publications.

Tableau 5. **Domaines de formation des personnes ayant publié dans la RPF et/ou la RFC<sup>6</sup> de 1991 à 2020** (en pourcentage du total par revue)

Formation	RPF	RFC	Les deux	Total
Droit	57,6 %	44,6 %	66,7 %	48,6 %
Comptabilité	30,0 %	18,1 %	24,2 %	21,4 %
Économie	3,4 %	18,5 %	9,1 %	14,3 %
Finance	3,2 %	3,0 %		3,0 %
Sciences politiques	0,5 %	1,7 %		1,3 %
Politiques publiques	0,0 %	0,4 %		0,3 %
Autres	0,8 %	2,2 %		1,8 %
Inconnu	4,5 %	11,5 %		9,4 %

Bien que les comptables soient nombreux parmi les experts en fiscalité, le Tableau 5 montre que la majorité des experts des publications ont une formation en droit. Les autres formations les plus fréquentes sont la comptabilité et l'économie. Il est également possible de constater que la présence des économistes est proportionnellement plus grande dans la revue canadienne (RFC) que dans la revue québécoise (RPF), particulièrement au début de la période analysée (Figure 4).

Figure 4. **Proportion des articles écrits par des comptables, des juristes et des économistes selon la revue, 1991 à 2020**



<sup>6</sup> Il est à noter que le nombre total de domaines de formation est plus élevé que le nombre total de personnes ayant publié dans les revues, car certaines d'entre elles ont plus d'un domaine de formation.

Dans la Figure 4, qui compare la proportion d’articles écrits par des comptables, des juristes et des économistes de 1991 à 2020, on constate des évolutions différentes selon la revue et selon la profession. L’importance relative des textes écrits par des juristes a été réduite significativement pour la RPFF tandis que celle des articles écrits par des économistes a crû. Pour la RFC, l’importance relative des juristes parmi les auteurs fluctue mais semble en moyenne être autour de 50 %. L’importance des auteurs de formation comptable est relativement constante et celle des économistes, après une baisse significative, est revenue à 25 %. Il est intéressant de constater que depuis 2001, l’importance relative des juristes parmi les auteurs est plus comparable qu’auparavant dans les deux revues tandis que le poids des deux autres formations les plus courantes chez les auteurs est similaire mais inversé dans la période de cinq ans la plus récente. En résumé, la formation la plus fréquente chez les experts dans les revues de fiscalité reste le droit, suivie par la comptabilité et l’économie.

### 1.5 Milieux de travail

L’analyse s’intéresse également au milieu de travail des personnes ayant publié dans ces deux revues. Ces milieux de travail ont été classifiés en six catégories :

- cabinet comptable;
- cabinet juridique;
- privé – autre;
- deux milieux (lorsque l’expert avait deux emplois simultanément dans deux milieux différents, souvent dans une université et dans un cabinet);
- gouvernement;
- université.

Le Tableau 6 montre le pourcentage de personnes ayant publié dans chacune des revues selon les différents milieux de travail.

Tableau 6. **Milieux de travail des experts de 1991 à 2020** (en pourcentage du total par revue)

	RPFF	RFC	Les deux	Total	
Cabinet comptable	38,1 %	26,3 %	21,2 %	29,4 %	Privé (63,4 %)
Cabinet juridique	23,9 %	28,2 %	36,4 %	27,2 %	
Privé – autre	8,0 %	6,5 %		6,8 %	
Université	12,6 %	29,6 %	33,3 %	25,0 %	Public (34,4 %)
Gouvernement	15,5 %	7,1 %	9,1 %	9,5 %	
Deux milieux		1,0 %		0,7 %	
Inconnu	1,9 %	1,4 %		1,5 %	

En observant le Tableau 6, il est possible de constater qu’il y a près de deux fois plus d’experts travaillant dans le secteur privé que dans le secteur public, et ce, pour les deux revues. Il est intéressant de remarquer que même si le domaine de formation le plus commun pour ces personnes est le droit, le milieu de travail de la plus grande proportion est le cabinet comptable.

La majorité des personnes travaille dans un cabinet comptable, un cabinet juridique ou une université. Moins de personnes travaillent pour le gouvernement ou pour une organisation privée qui n’est pas un

cabinet juridique ou comptable. Le nombre d'experts du milieu gouvernemental est légèrement plus élevé que le nombre d'experts du milieu universitaire chez les personnes ayant publié dans la RPF, alors qu'il y a environ quatre fois plus de personnes du milieu universitaire que de fonctionnaires qui ont publié dans la RFC.

En résumé, environ deux tiers des experts des deux publications travaillent dans le secteur privé, partagés surtout entre les cabinets comptables et les cabinets juridiques.

## 2. SUJETS DES ARTICLES

Une autre base de données, constituée d'une liste des articles publiés par les deux revues de 1991 à 2020, a été utilisée afin de catégoriser les articles selon les sujets couverts. La catégorisation a été faite à partir du titre de l'article et du résumé et en consultant l'article au besoin. Une seule catégorie a été sélectionnée par article, soit celle reflétant le sujet principal des 1 299 articles de la RFC et des 636 articles de la RPPF.

Les sujets ont été regroupés en catégories comme suit :

- Impôt personnel et sociétés de personnes – Règles fiscales canadiennes ou québécoises;
- Impôt des sociétés – Règles fiscales canadiennes ou québécoises;
- OSBL, organismes de charité et dons – Règles fiscales canadiennes ou québécoises;
- Fiducie et succession – Règles fiscales canadiennes ou québécoises;
- Règles fiscales américaines;
- Fiscalité internationale et comparée;
- Politique fiscale, finances publiques et économie;
- Administration fiscale;
- Analyse de concept;
- Jurisprudence et litige fiscal;
- Taxes à la consommation;
- Gain en capital et distribution de surplus;
- Toutes autres formes de taxation, incluant les taxes foncières;
- Évasion et évitement;
- Divers.

La décision d'inclure les textes dans une seule catégorie comporte certaines limites et contraintes quant au niveau de détails et de nuances qui peut être atteint par l'analyse. Ce choix requiert parfois de devoir faire une sélection qui ne reflète pas entièrement la portée de l'article. Par exemple, des articles portant sur un sujet qui peut toucher l'impôt personnel mais avec une perspective davantage orientée vers l'analyse de politique fiscale seront inclus dans la catégorie « Politique fiscale, finances publiques et économie ». De même, des textes traitant d'évitement fiscal peuvent ne pas être inclus dans la catégorie « Évasion et évitement » lorsque ces textes portent principalement sur l'analyse d'une décision particulière d'un tribunal. Dans ce cas, ces textes seront inclus dans la catégorie « Jurisprudence et litige fiscal ». Cette dernière catégorie regroupe donc un ensemble de textes portant sur des sujets variés et certains thèmes sont récurrents, comme les prix de transfert ou la règle générale anti-évitement. Ainsi, par défaut, un article dont l'angle principal est l'analyse de la jurisprudence ou le litige fiscal sera inclus dans cette catégorie. Par ailleurs, la catégorie « Analyse de concept » est quant à elle une catégorie résiduaire; ainsi, elle regroupe des textes qui décortiquent un sujet mais qui ne pouvaient pas être associés directement à l'une des autres catégories ou pouvaient avoir un lien avec plusieurs catégories.

Le Tableau 7 présente donc la répartition des sujets des articles pour chacune des revues et pour l'ensemble des articles des deux revues pour la totalité de la période d'analyse, soit 1991 à 2020,

Tableau 7. **Pourcentage des textes publiés selon le sujet de 1991 à 2020**

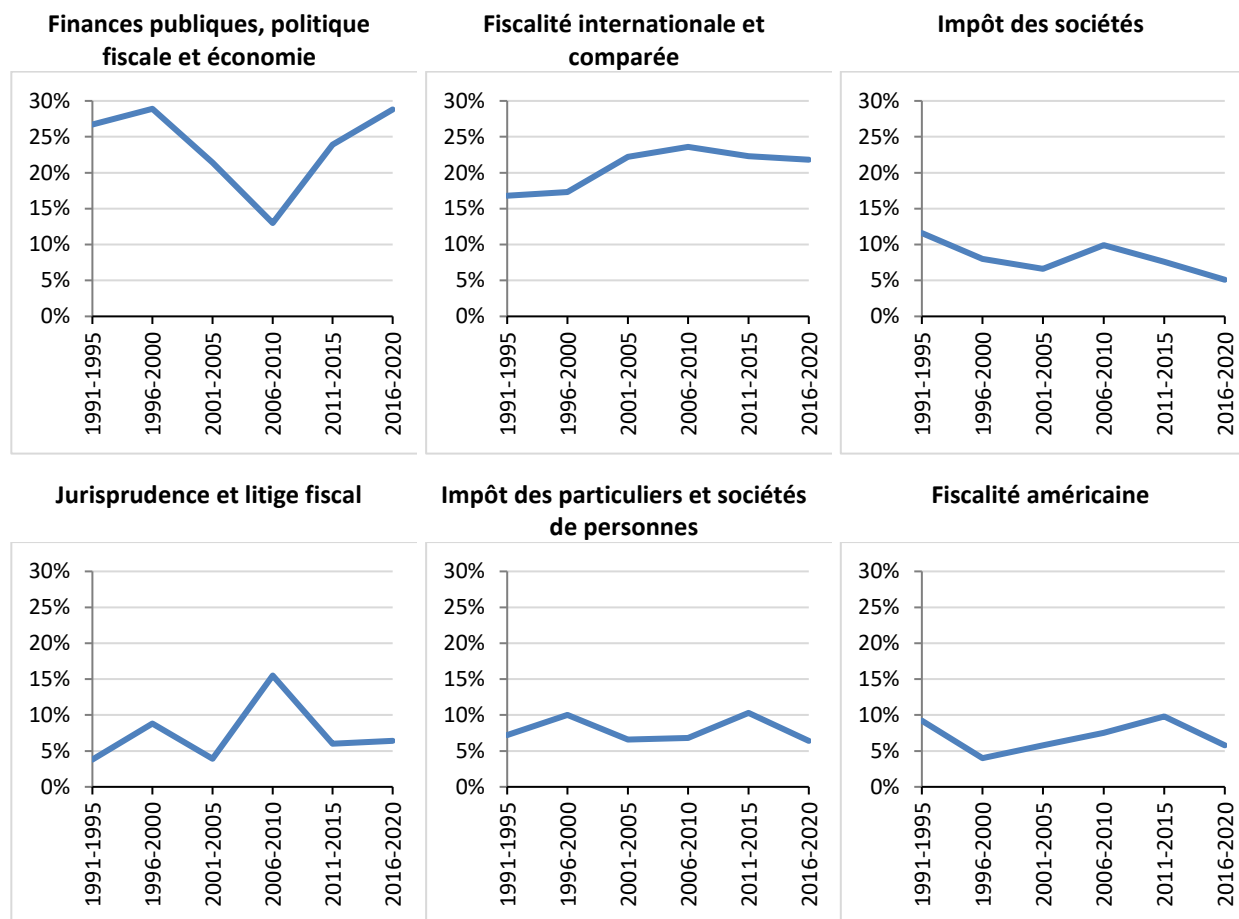
	RPF	RFC	Total
Finances publiques, politiques fiscales et économie	8,3 %	24,2 %	19,0 %
Fiscalité internationale et comparée	10,1 %	20,2 %	16,8 %
Jurisprudence et litige fiscal	17,9 %	6,9 %	10,5 %
Impôt des sociétés	11,8 %	8,4 %	9,5 %
Impôt des particuliers et sociétés de personnes	5,7 %	7,9 %	7,2 %
Fiducie et succession	7,7 %	5,2 %	6,0 %
Fiscalité américaine	2,2 %	7,0 %	5,4 %
Évasion et évitement	6,1 %	3,8 %	4,5 %
Analyse de concept	5,7 %	2,4 %	3,5 %
Taxes à la consommation	4,9 %	2,0 %	2,9 %
Administration fiscale	6,0 %	1,4 %	2,9 %
OSBL, organisme de charité et dons	1,4 %	2,0 %	1,8 %
Autres taxes	3,6 %	1,8 %	2,4 %
Gain en capital	1,3 %	1,5 %	1,4 %
Divers	7,4 %	5,3 %	6,0 %

Les sujets traités le plus fréquemment sont « Finances publiques, politiques fiscales et économie », suivis par « Fiscalité internationale et comparée » et ensuite par le sujet « Jurisprudence et litige fiscal ». Toutefois, selon la revue, l'importance relative varie. Si pour la RFC les deux premiers sujets dominants sont les mêmes que pour les deux revues prises ensemble, le troisième, pour la RFC, est l'« Impôt des sociétés ». Pour la RPF, le sujet le plus courant est « Jurisprudence et litige fiscal », suivi de « Impôt des sociétés » puis de « Fiscalité internationale et comparée ».

L'analyse montre également que pour la catégorie « Jurisprudence et litige fiscal », les textes de la RPF se divisent presque également en trois sous-catégories, soit des chroniques regroupant des décisions récentes variées, des articles analysant un courant jurisprudentiel sur un thème particulier et finalement des analyses portant sur une décision spécifique. Dans la RFC, cette catégorie se divise aussi en trois sous-catégories, incluant l'analyse de courant jurisprudentiel puis l'analyse de décisions spécifiques tout comme dans la RPF, mais les articles de la troisième sous-catégorie portent plutôt sur le litige fiscal, la procédure et le fonctionnement des tribunaux.

Les Figures 5 et 6 illustrent l'évolution dans le temps de la couverture des principaux sujets des articles publiés dans la RFC et dans la RPF.

Figure 5. Évolution de la proportion d'articles par principaux sujets par quinquennat – Revue fiscale canadienne (RFC), 1991 à 2020 (en pourcentage)



Pour compléter ce portrait, le Tableau 8 reprend les mêmes données que la Figure 5 mais pour tous les sujets sélectionnés.

Tableau 8. Évolution de la proportion d'articles par sujet par quinquennat – Revue fiscale canadienne

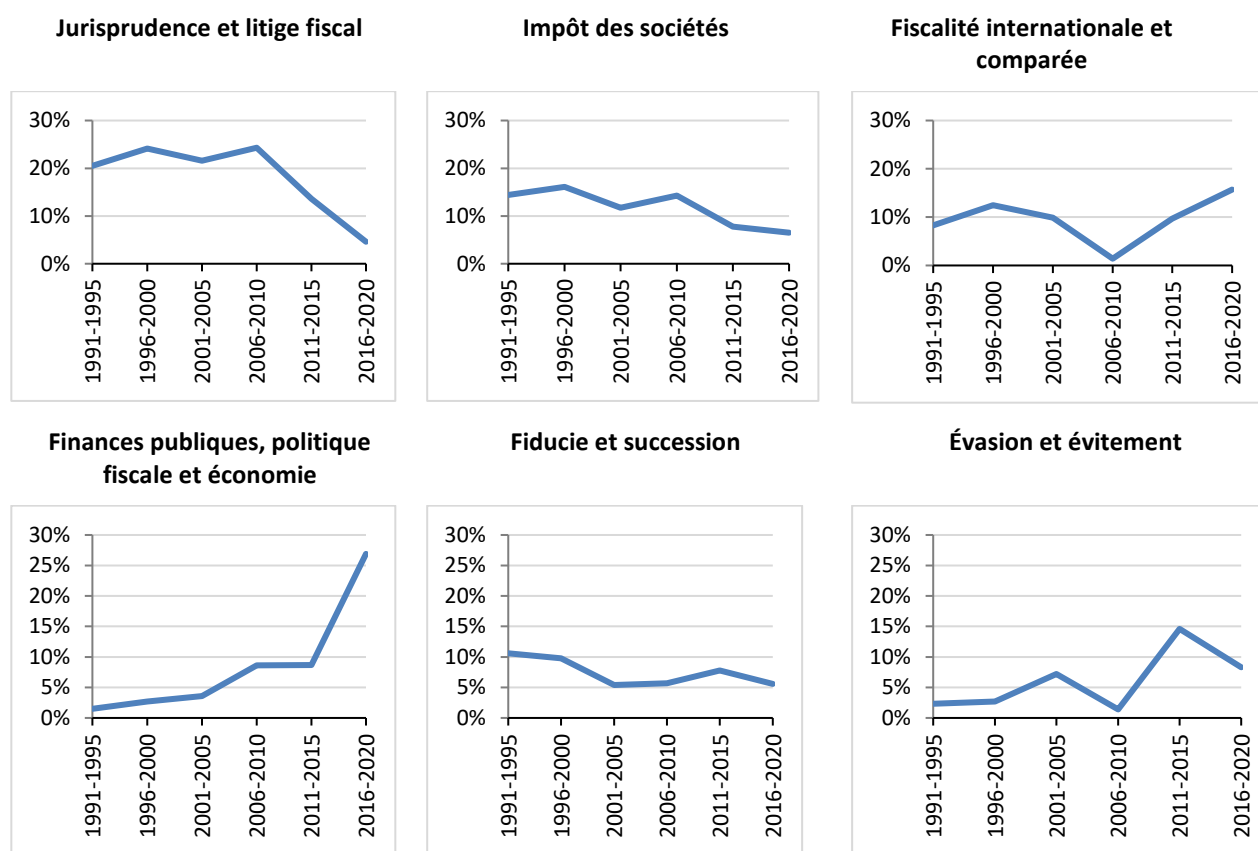
	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020
Jurisprudence et litige fiscal	3,8 %	8,8 %	3,9 %	15,5 %	6,0 %	6,4 %
Taxes à la consommation	3,8 %	0,8 %	1,6 %	0,6 %	1,1 %	3,8 %
Impôt des particuliers et sociétés de personnes	7,2 %	10,0 %	6,6 %	6,8 %	10,3 %	6,4 %
Impôt des sociétés	11,6 %	8,0 %	6,6 %	9,9 %	7,6 %	5,1 %
Gain en capital et distribution de surplus	2,1 %	2,4 %	2,3 %	0,6 %	0,0 %	0,6 %
Fiscalité internationale et comparée	16,8 %	17,3 %	22,2 %	23,6 %	22,3 %	21,8 %
Fiscalité américaine	9,2 %	4,0 %	5,8 %	7,5 %	9,8 %	5,8 %
Finances publiques, politique fiscale et économie	26,7 %	28,9 %	21,4 %	13,0 %	23,9 %	28,8 %
Fiducie et succession	5,8 %	4,8 %	7,4 %	4,3 %	3,8 %	3,2 %
Évasion et évitement	1,4 %	1,2 %	3,9 %	6,2 %	6,0 %	7,1 %
Administration fiscale	1,0 %	2,0 %	0,8 %	0,6 %	1,6 %	2,6 %
Autres	10,6 %	11,6 %	17,5 %	11,2 %	7,6 %	8,3 %

L'une des raisons pouvant expliquer la grande quantité d'articles portant sur les finances publiques, la politique fiscale et l'économie dans la RFC est que cette publication a une section précise nommée « Policy Forum » où environ la moitié des articles sur ce sujet se retrouvent.

Par ailleurs, on constate qu'au fil du temps, la fiscalité internationale et comparée a également fait l'objet d'un nombre considérable de textes dans la RFC. L'importance dans le temps des quatre autres sujets qui ont généré la plus grande proportion des textes a légèrement fluctué selon les périodes et il est difficile de voir une tendance claire.

La Figure 6 présente l'évolution de la proportion des articles par sujet pour la RPF.

Figure 6. **Évolution de la proportion d'articles par sujet par quinquennat – Revue de planification fiscale et financière (RPF), 1991 à 2020 (en pourcentage)**



La proportion d'articles ayant comme sujet la jurisprudence et le litige fiscal a chuté significativement dans les deux dernières périodes de cinq ans. L'explication se trouve ici dans un transfert des textes relatifs à ce sujet vers une autre publication de l'APFF<sup>7</sup>. Les textes ayant pour sujet principal l'« Impôt des sociétés », et ceux traitant de « Fiducie et succession », montrent aussi une diminution de leur poids relatif. Les articles dans la catégorie « Finances publiques, politique fiscale et économie » prennent quant à eux considérablement plus de place. On note également une augmentation de l'importance des articles

<sup>7</sup> Il s'agit du magazine *Stratège* depuis 1995 et du bulletin *Flash fiscal* depuis 2002.



sur l'évasion et l'évitement fiscal. Enfin, le poids des articles ayant comme sujet principal la fiscalité internationale et comparée fluctue selon les années sans tendance précise.

Le Tableau 9 montre lui aussi l'importance relative des sujets dans la RPPF mais pour tous les sujets ayant servi au classement.

**Tableau 9. Évolution de la proportion d'articles par sujet par quinquennat – Revue de planification fiscale et financière (RPPF) (en pourcentage)**

	1991- 1995	1996- 2000	2001- 2005	2006- 2010	2011- 2015	2016- 2020
Jurisprudence et litige fiscal	20,5 %	24,1 %	21,6 %	24,3 %	13,6 %	4,6 %
Taxes à la consommation	6,8 %	6,3 %	3,6 %	7,1 %	3,9 %	1,9 %
Impôt des particuliers et sociétés de personnes	6,8 %	4,5 %	5,4 %	5,7 %	6,8 %	4,6 %
Impôt des sociétés	14,4 %	16,1 %	11,7 %	14,3 %	7,8 %	6,5 %
Gain en capital et distribution de surplus	2,3 %	0,0 %	1,8 %	2,9 %	0,0 %	0,9 %
Fiscalité internationale et comparée	8,3 %	12,5 %	9,9 %	1,4 %	9,7 %	15,7 %
Fiscalité américaine	3,8 %	1,8 %	4,5 %	2,9 %	0,0 %	0,0 %
Finances publiques, politique fiscale et économie	1,5 %	2,7 %	3,6 %	8,6 %	8,7 %	26,9 %
Fiducie et succession	10,6 %	9,8 %	5,4 %	5,7 %	7,8 %	5,6 %
Évasion et évitement	2,3 %	2,7 %	7,2 %	1,4 %	14,6 %	8,3 %
Administration fiscale	3,8 %	7,1 %	4,5 %	1,4 %	10,7 %	7,4 %
Autres	18,9 %	12,5 %	20,7 %	24,3 %	16,5 %	17,6 %

## CONCLUSION

Ce portrait présente une rare analyse de la production de la recherche et d'articles propres à la fiscalité dans les deux principales revues dédiées à ce sujet au Québec et au Canada. Un portrait des personnes qui ont participé à la diffusion de la recherche en fiscalité canadienne et québécoise au cours des 30 dernières années est donc ainsi esquissé. En effet, des caractéristiques telles que le genre, la formation et le milieu de travail des auteures et auteurs ont été mises en évidence. S'ajoute à ce portrait un aperçu global des sujets couverts au cours de la période 1991-2020 dans chacune des revues (RFC et RPPF).

En ciblant les deux principales publications en fiscalité au Canada et au Québec, l'analyse demeure partielle quant à la production et à la diffusion des connaissances en fiscalité et en politique fiscale au Canada. Il serait opportun d'étendre le champ d'analyse en ajoutant par exemple les travaux effectués spécifiquement en fiscalité et en politique fiscale par des chercheurs de toutes disciplines, qui sont publiés dans d'autres revues, pour situer la recherche dans un contexte plus global et bonifier le portrait de la recherche en fiscalité et en politique fiscale.

## BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DE PLANIFICATION FISCALE ET FINANCIÈRE, *Revue de planification fiscale et financière*, « Rôle/Historique », en ligne : <https://www.apff.org/role-historique-revue>.

FONDATION CANADIENNE DE FISCALITÉ, *Revue fiscale canadienne*, en ligne : <https://www.fc-ctf.ca/ctfweb/FR/Publications/CTJ/FR/Publications/CTJ.aspx?hkey=28a9bbb4-8709-40cf-b53a-58d51487bbcb>.

STATISTIQUE CANADA, « Tableaux, de données, Recensement de 2016 : Profession - Système de classification des professions (CNP) 2016 (693A), plus haut certificat, diplôme ou grade (15), situation d'activité (3), âge (13A) et sexe (3) pour la population active âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %) », (2016), en ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GL=-1&GID=1341679&GK=1&GRP=1&O=D&PID=110696&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=124&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

STATISTIQUE CANADA, « Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données : Profession – Classification nationale des professions (CNP) 2011 (691), catégorie de travailleurs (5), groupes d'âge (13B) et sexe (3) pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés du Canada, provinces, territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 », (2011), en ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=0&PID=105897&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=1&SUB=0&Temporal=2013&THEME=96&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>.

STATISTIQUE CANADA, « Recensement du Canada de 2006 : Tableaux thématiques : Profession – Classification type des professions de 1991 (historique) (707), groupes d'âge (12A) et sexe (3) pour la population active de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, recensements de 1996 à 2006 - Données-échantillon (20 %) », (2006), en ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=92105&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=743&Temporal=2006&THEME=74&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>.

STATISTIQUE CANADA, « Tableaux thématiques du Recensement de 2001 : Profession – Classification nationale des professions pour statistiques de 2001 (718), industrie – Système de classification des industries de l’Amérique du Nord de 1997 (120), catégorie de travailleurs (5), sexe (3) et revenu d’emploi en 2000 (2) pour la population de 15 ans et plus ayant un revenu d’emploi et ayant travaillé à plein temps toute l’année, pour le Canada, les provinces et les territoires, recensement de 2001 – Données-échantillon (20 %) », (2001), en ligne :

[https://www12.statcan.gc.ca/francais/census01/products/standard/themes/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=1&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=60933&PRID=0&PTYPE=55430,53293,55440,55496,71090&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2001&THEME=46&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=.](https://www12.statcan.gc.ca/francais/census01/products/standard/themes/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=1&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=60933&PRID=0&PTYPE=55430,53293,55440,55496,71090&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2001&THEME=46&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=)

STATISTIQUE CANADA, « Tableaux de données, Recensement de 1996 : Certaines caractéristiques démographiques et culturelles et certaines caractéristiques de la scolarité, de la population active et du revenu selon le sexe (3), par profession détaillée (713) (d’après la Classification type des professions de 1991), Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 – Données-échantillon (20 %) », (1996), en ligne :

[https://www12.statcan.gc.ca/Francais/census96/data/tables/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=1&DIM=0&FL=A&FREE=1&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=38450&PRID=0&PTYPE=89103&S=0&SHOWALL=No&SUB=0&Temporal=2006&THEME=31&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=.](https://www12.statcan.gc.ca/Francais/census96/data/tables/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=1&DIM=0&FL=A&FREE=1&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=38450&PRID=0&PTYPE=89103&S=0&SHOWALL=No&SUB=0&Temporal=2006&THEME=31&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=)

## ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE

Les bases de données analysées dans le présent article ont été compilées manuellement par deux professionnels de recherche à la Chaire en fiscalité et en finances publiques et par un étudiant de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke.

Une base de données constituée de tous les articles de la *Revue de planification fiscale et financière* (RPF) et de la *Revue fiscale canadienne* (RFC) de 1991 à 2020 a d'abord été créée en utilisant le logiciel Zotero<sup>8</sup>. Cette période est assez longue, soit presque 30 années, pour permettre une bonne analyse dans le temps tout en ayant une collecte de données fiables. Cette base de données inclut le nom des auteures et auteurs, l'année de publication de chaque article et la revue dans laquelle chaque article a été publié. Dans les articles de la RFC, les textes des catégories « Editor's introduction » et « Current cases » n'ont pas été retenus afin de compiler uniquement les articles originaux. Lorsque des articles de la RFC ont été publiés dans les deux langues, les doublons ont été éliminés.

Ensuite, la liste des experts ayant publié dans la RFC et dans la RPF a été compilée dans un fichier Excel. Pour chacun des experts, les informations suivantes ont été rassemblées :

- le nom et le prénom;
- le genre;
- le nom de l'employeur, le cas échéant;
- l'occupation;
- le secteur où l'expert travaille : secteur « public » ou « privé »;
- le milieu de travail auquel l'expert est rattaché : « cabinet comptable », « cabinet juridique », « privé – autre », « université », « gouvernement » ou « deux milieux »;
- le ou les domaines de formations universitaires de base;
- la ville;
- la province ou l'État;
- le pays;
- une précision si l'expert était professeur d'université;
- le nombre d'articles total dans la RPF ainsi que le nombre d'articles dans la RPF pour six périodes : de 1991 à 1995, de 1996 à 2000, de 2001 à 2005, de 2006 à 2010, de 2011 à 2015 et de 2016 à 2020;
- le nombre d'articles total dans la RFC ainsi que le nombre d'articles dans la RFC pour six périodes : de 1991 à 1995, de 1996 à 2000, de 2001 à 2005, de 2006 à 2010, de 2011 à 2015 et de 2016 à 2020.

Certaines informations se trouvaient directement dans le ou les articles écrits par l'expert. Une recherche sommaire sur Internet par le moteur de recherche Google a été effectuée pour trouver les informations manquantes. Si une information était introuvable, la mention ND a été inscrite.

Voici des spécifications sur la collecte de données pour certaines catégories d'informations compilées :

---

<sup>8</sup> Le numéro de décembre 2020 de la RFC étant publié en 2021, la base de données Zotero ainsi que le fichier Excel ne comprennent pas les articles ou les auteurs du numéro de décembre 2020 de la RFC.

- **Employeur et occupation** : Évidemment, un fiscaliste peut avoir différents emplois ou occupations au courant de sa carrière. Le travail ou emploi inscrit dans la base de données était le premier trouvé, que ce soit dans l'article publié ou au moment de la recherche d'informations. Si la personne avait plus d'une occupation en même temps, celle qui semblait être la principale a été inscrite dans la base de données. Si elles semblaient égales en importance (par exemple, travail dans un cabinet et professeur d'université), les deux occupations ont été incluses dans la base de données.
- **Secteur spécifique** : Un expert a été catégorisé comme travaillant dans le milieu « privé – autre » lorsqu'il travaillait pour un groupe de recherche, une entreprise privée qui n'était pas un cabinet, un cabinet qui n'était pas un cabinet comptable ou juridique ou pour une association professionnelle. Les juges, les employés du ministère des Finances et les employés des administrations fiscales ont été catégorisés comme étant employés du gouvernement. Les étudiants universitaires, les professeurs d'université et les chargés de cours n'ayant pas d'autre occupation ont été catégorisés comme étant employés d'une université. Lorsque l'expert avait plus d'un travail en même temps, il était mis dans la catégorie « deux milieux ».
- **Formation** : Le ou les domaines inscrits dans la base de données sont fondés sur le parcours universitaire de la personne. Si elle était formée dans plus d'une discipline, elles étaient toutes identifiées. Il faut noter que l'information était souvent incomplète à cet égard. Plusieurs des individus hors Québec ayant une formation en droit ont également une autre formation de base (qui n'était souvent pas identifiable). Afin de simplifier l'analyse, une deuxième colonne « formation » a été créée où les formations inscrites ont été limitées à la comptabilité, au droit, à l'économie, à la finance, aux sciences politiques et aux politiques publiques.

Pour l'ensemble des informations sur les auteurs, des hypothèses ont parfois été émises. Par exemple, si la seule information trouvée sur un individu est qu'il travaillait dans un cabinet privé, l'hypothèse a été émise qu'il n'était pas professeur ou professeur d'université. Également, il a été tenu pour acquis que tous les employés de cabinets d'avocats avaient une formation de base en droit, puisque les cabinets juridiques emploient habituellement uniquement des juristes. En contraste, les employés des cabinets comptables n'ont pas toujours une formation en comptabilité, puisque les cabinets comptables engagent régulièrement des juristes dans leur service fiscal. Ainsi, aucune hypothèse n'a été émise selon laquelle les employés des cabinets comptables ont une formation en comptabilité.

Afin de générer la Figure 1 de la section « Vue d'ensemble » (nombre d'articles publiés de 1991 à 2020), des fichiers CSV ont été générés à partir de la base de données Zotero, puis ont été combinés dans un fichier Excel afin de constituer la liste des tous les articles de fond publiés par la RFC et la RPPF de 1991 à 2020. Ce fichier Excel a également servi lors de la catégorisation des articles en sujets.

La catégorisation des articles en sujets s'est effectuée dans un premier temps à partir des données sommaires, soit le titre et le résumé (précis/abstract). Si l'information était insuffisante, l'article a été consulté directement. Une seule catégorie a été sélectionnée par article, soit celle reflétant le sujet principal. La catégorisation des articles en sujets a été révisée par d'autres collaborateurs à l'étude.